



HAL
open science

”La Maison au Grand Péristyle à Aregenua (Vieux - Calvados), une relecture du programme décoratif peint et stucé”

Julien Boislève

► To cite this version:

Julien Boislève. ”La Maison au Grand Péristyle à Aregenua (Vieux - Calvados), une relecture du programme décoratif peint et stucé”. Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l’antiquité, Ier-IVe siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique, Actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011 , Apr 2011, Chauvigny-Caen, France. p. 135-154. hal-01782119

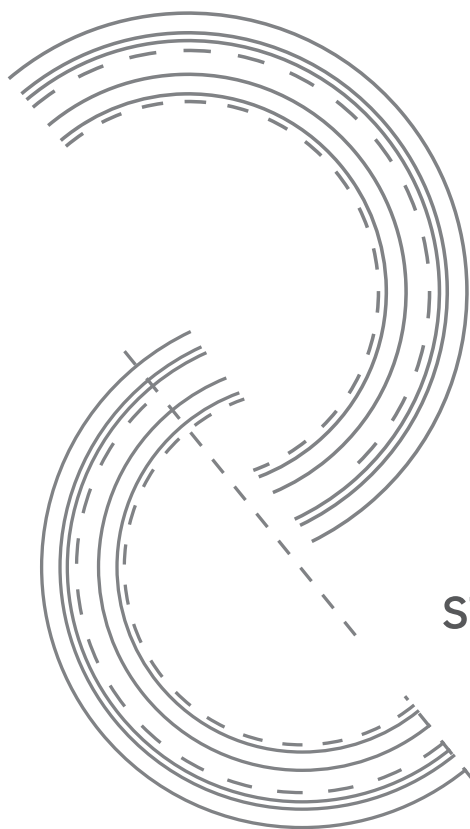
HAL Id: hal-01782119

<https://inrap.hal.science/hal-01782119v1>

Submitted on 1 May 2018

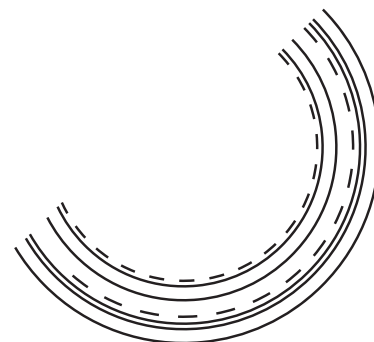
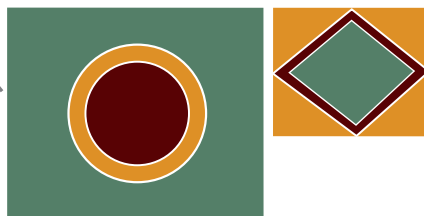
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} - IV^e siècle

peinture, mosaïque,
stuc et décor architectural.



Actes du colloque de Caen
Service Archéologie, conseil général du Calvados
7-8 avril 2011

Sous la direction de
Julien BOISLÈVE, Karine JARDEL, Graziella TENDRON

avec le concours du
conseil général du Calvados, Direction Générale Adjointe
Jeunesse, Culture et Territoires, Service Archéologie
et du Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Claudine ALLAG, Catherine BALMELLE, Julien BOISLÈVE,	Ingénieur de recherche, CNRS, ENS Directrice de recherche, CNRS, ENS Chargé d'étude, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Sébastien CORMIER,	Régisseur des collections, Mission Archéologique Départementale de l'Eure
Christian CRIBELLIER,	Conservateur du Patrimoine, Service Régional de l'Archéologie, DRAC Bretagne
Michel FUCHS, Sabine GROETEMBRIL, Karine JARDEL,	Professeur, Université de Lausanne (Suisse) Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons Attachée de conservation, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Françoise LABAUNE-JEAN, Dominique TARDY, Graziella TENDRON,	Assistante d'étude spécialisée, INRAP Grand-Ouest Directrice de recherche, IRAA, CNRS Chargée d'étude, conseil général du Calvados, Service Archéologie

COMITÉ D'ORGANISATION DU COLLOQUE

Nicola COULTHARD,	Conservateur, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Karine JARDEL,	Attachée de conservation, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Christelle LEBEL,	Gestionnaire, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Julien BOISLÈVE,	Chargé d'étude, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Graziella TENDRON,	Chargée d'étude, conseil général du Calvados, Service Archéologie
Noémie FONTAINE, Marie-Anne ROHMER,	Stagiaire, conseil général du Calvados, Service Archéologie Graphiste-dessinatrice, conseil général du Calvados, Service Archéologie

Conseil général du Calvados, Direction Générale Adjointe
Jeunesse, Culture et Territoires, Service Archéologie
36 Rue Fred Scamaroni
F - 14000 CAEN
Tél. 02 31 57 18 30

Association des Publications Chauvinoises - A.P.C.
B.P. 64 - 86300 CHAUVIGNY
Tél. 05 49 46 35 45
musees.chauvigny@alienor.org
www.chauvigny-patrimoine.fr

Directeur de la publication : Max AUBRUN

SOMMAIRE

Préfaces :	F. FICHET de CLAIRFONTAINE	p. 7
	N. COULTHARD	p. 9
Avant-propos :	J. BOISLÈVE, K. JARDEL, G. TENDRON	p. 11
Liste des auteurs		p. 13

1^{re} partie - Décor des édifices civils : reflet de la cité ?

Les décors du <i>forum</i> de Bavay (Nord) sous l'Empire : bilan des découvertes et pistes de réflexion sur la hiérarchisation des espaces.	I. BOLLARD-RAINEAU, Ch. LOUVION	p. 17
La frise à rinceaux du musée de Bavay (Nord) : suite et rétractation.	R. HANOUNE	p. 31
Les cryptoportiques peints de Bavay (Nord) et de Reims (Marne) sous l'angle de la « copie » et de la « romanité ».	C. VIBERT-GUIGUE	p. 41
Les mosaïques du <i>forum</i> d' <i>Aventicum</i> (Avenches, Suisse).	S. DELBARRE-BÄRTSCHI	p. 63
Éclat et diversité du décor de l'édifice à plan basilical de Grand (Vosges).	N. NIKIFOROFF	p. 77
Aménagement et décor de la curie du <i>forum</i> d' <i>Aregenua</i> (Vieux, Calvados).	K. JARDEL, J. BOISLÈVE, G. TENDRON	p. 91
Un atelier de marbrier dans la curie du <i>forum</i> d' <i>Aregenua</i> (Vieux, Calvados).	G. TENDRON, C. GERMAIN-VALLÉE, K. JARDEL	p. 111
La maison au Grand Péristyle à <i>Aregenua</i> (Vieux, Calvados), une relecture du programme décoratif peint et stucqué.	J. BOISLÈVE	p. 135
Le décor des édifices publics de Lutèce : l'apport des papiers Vacquer.	H. ÉRISTOV, D. BUSSON	p. 155
<i>Opus sectile</i> dans un bâtiment à péristyle d' <i>Augusta Trajana</i> - Béroé, actuelle ville de Stara Zagora en Bulgarie.	L. MANOLOVA-JEAND'HEUR, avec la collaboration de B. PARZYSZ	p. 171

2^e partie - Décor des sanctuaires : un écrin pour les fidèles et les dieux

- Ni stuc ni peinture : un traitement illusionniste des enduits.
A. COUTELAS, F. MONIER p. 191
- Décor peint et statuaire dans l'édifice majeur du sanctuaire
de Viuz-Faverges (Faverges) en Haute-Savoie.
J. SERRALONGUE p. 207
- Le décor de l'aire cultuelle d'*Argentomagus*
(Saint-Marcel, Indre, fouilles de 1970 à 1980) : peintures et stucs.
I. FAUDUET, J.-F. FLÉCHER p. 219
- Les roches décoratives du temple 4 d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre).
Sources d'approvisionnement et organisation du décor.
C. VAN LYNDEN TOT OLDENALLER p. 233
- Le programme ornemental du sanctuaire de Tintignac (Naves, Corrèze).
Ch. MANIQUET, S. GROETEMBRIL, V. DUPHIL p. 245
- Les décors architecturaux du sanctuaire gallo-romain
du Vieil-Évreux (Eure). État de la question sur l'ornement plaqué.
S. CORMIER, L. GUYARD, S. BERTAUDIÈRE p. 271
- Le décor des thermes de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure).
S. CORMIER, L. BONELLI, L. GUYARD, S. BERTAUDIÈRE p. 289
- Éléments du décor du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alésia
(Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) : la palestres des thermes et le nymphée.
O. de CAZANOVE, H. DESSALES p. 311
- Le décor architectural du temple de Mercure au sommet
du puy de Dôme (Puy-de-Dôme).
D. TARDY, J.-L. PAILLET p. 329
- Le décor architectural du sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne).
Le temple classique.
I. BERTRAND, G. TENDRON p. 341
- La décoration architectonique en cité des Tongres :
le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse (Belgique, province de Liège).
C. COQUELET, C. DELPLACE, E. GOEMAERE, M. GUSTIN p. 361
- Le dépôt de chaudière de l'Antiquité tardive du site du pavillon Saint-Louis
à Autun (Saône-et-Loire) : le temple d'Apollon retrouvé ?
A. LOUIS, M. KASPRZYK, Y. LABAUNE p. 381

Entre Italie, Gaules et Germanies,
les formes et le programme décoratif du *mithraeum* de Martigny (Valais, Suisse).
Y. DUBOIS p. 401

**3^e partie - Conformisme et particularités des choix décoratifs dans les édifices civils
et religieux. Éléments de synthèse**

Un sanctuaire aux marges de la sphère publique :
le *mithraeum* (état des lieux).
Y. DUBOIS p. 425

Décors officiels à Avenches et à Nyon (Suisse).
M. FUCHS p. 447

Décors de « marbre » dans les édifices civils et religieux de la Gaule.
É. DUBOIS-PELERIN p. 467

Le décor peint des édifices religieux en Gaule, entre conservatisme et innovation.
A. BARBET p. 477

La *maiestas* des sanctuaires de périphérie urbaine
au sommet de la religion civique en Gaule romaine.
L. PÉCHOUX p. 493

Monuments publics et ordres d'architecture : quelques remarques sur les Gaules
et les provinces alpines à l'époque impériale.
Y. MALIGORNE p. 509

Conclusion : Cl. ALLAG et D. TARDY p. 533

Index des noms de lieux et monuments cités p. 537

Index des noms de personnes p. 541

La maison au Grand Péristyle à *Aregenua* (Vieux, Calvados), une relecture du programme décoratif peint et stucé

Julien BOISLÈVE ¹

MOTS-CLÉS : Achille, candélabre, *domus*, imitations de marbres, peinture murale, plafond peint, scène figurée, stucs.

RÉSUMÉ

Fouillé à la fin des années 80, le site de la maison au Grand Péristyle a livré de nombreux éléments de décors peints et stucés partiellement étudiés en 1993. Entièrement repris lors d'une étude récente, ils livrent une image plus précise du programme décoratif de cette riche *domus* jouxtant le *forum*. Qu'il s'agisse du riche décor à tableaux mythologiques et fins édicules, du surprenant ensemble à zone inférieure stucée polychrome, du plafond également en relief ou du décor utilisant avec largesse le rouge vermillon, tous signent le travail d'ateliers qualifiés intervenant dans une des plus luxueuses demeures de la cité. D'autres ensembles plus modestes révèlent le soin apporté aux pièces privées ou annexes.

(1) Chargé d'études spécialisées sur les peintures et stucs d'époque romaine, Service Archéologie, conseil général du Calvados ; boislevejulien@yahoo.fr

Le site de la maison au Grand Péristyle se situe en limite sud de la cité antique d'*Aregenua*, capitale de la cité des Viducasses, où la *domus* occupe une place de choix au voisinage direct du *forum*². La fouille programmée menée de 1988 à 1991 par P. Vipard sous l'égide du conseil général du Calvados a permis de suivre l'évolution de cet îlot à vocation artisanale, puis résidentielle, du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'au V^e siècle ap. J.-C. La maison au Grand Péristyle – l'état actuellement visible sur le site (fig. 1) – d'une emprise totale de 1 420 m², date de la toute fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle. Elle résulte d'un agrandissement du bâtiment précédent, la maison au Petit Péristyle, dont la construction vers 170 s'est faite au détriment de deux maisons antérieures. À la fin des quatre années de fouille, ce sont près de huit cent cinquante caisses d'enduits peints et de stucs qui ont été prélevées, provenant soit de pièces de la maison au Petit Péristyle conservées dans la construction suivante, soit de pièces nouvellement ornées. Près de la moitié des prélèvements ont fait l'objet, dès 1993, d'une étude menée par B. Amadei dans le cadre d'un mémoire universitaire³. Si le travail mené à l'époque était déjà rigoureux, il est apparu ensuite nécessaire de revoir certaines interprétations, de compléter certains remontages, de traiter l'ensemble des caisses laissées de côté et d'envisager la publication intégrale de ce programme décoratif dont seules quelques bribes étaient jusqu'alors accessibles dans divers articles de P. Vipard⁴. Le Service Archéologie du conseil général du Calvados m'a donc confié le réexamen de l'ensemble en 2010. La visite sur le site de Vieux des participants au colloque de Caen fut l'occasion d'exposer ces travaux, qui trouvent donc leur place dans ce volume, bien qu'un peu éloignés du thème commun aux autres contributions.

1. LA PIÈCE III : D'ÉTONNANTES IMITATIONS DE MARBRES

Dans cette pièce de réception, la plus vaste de la *domus* (72 m²), de nombreux éléments du décor

peint et stucé ont été mis au jour malgré la perte engendrée par le percement tardif d'un *cardo* qui a amputé cette aile de la demeure sur plusieurs mètres de largeur. L'étude de 1993 identifiait un décor de stucs à imitations de marbres, interprété comme appartenant au plafond. B. Amadei proposait alors deux restitutions possibles, basées sur une composition de type centré avec un jeu d'arcs de cercles marqués par des rayons dont la largeur s'évase. Au mur, on remplaçait alors un décor à champ noir étroit pourvu d'une tige végétale tandis que, sur un fragment isolé, on identifiait un vase doré, une *olla* permettant d'établir un lien avec un éventuel culte oriental. Enfin, une plaque présentant un angle aigu et un bord en biseau permettait de restituer un escalier prouvant la présence d'un étage. Le réexamen de ces divers éléments en change totalement l'interprétation. Des remontages complémentaires permettent de mieux comprendre l'organisation générale du décor, tandis que des données comparatives récentes offrent une tout autre lecture de certains indices architecturaux.

1.1. Un imposant soubassement stucé

Le décor supposé en plafond est, en fait, à replacer en zone inférieure de la composition murale. Le motif à imitation de marbres semblait certes incongru en couverture, mais c'est surtout la présence d'un lambeau du décor en place à la base de la paroi lors de la découverte qui prouve la situation de ces éléments. En effet, une grande plaque, bien que très usée, présente à sa base un boudin d'étranchéité en mortier de tuileau qui assure le raccord avec le sol (fig. 2). Au-dessus, une plinthe marron/noir de 20 cm de hauteur est couronnée d'une bande rouge bordeaux (1,3 cm) doublée d'une bande rouge ocre (1,1 cm). La zone inférieure qui se développe ensuite présente une relative complexité principalement liée au traitement en relief de l'ensemble des motifs. En effet, au-dessus de la plinthe, une bande de 6 cm de large à veinures bleues sur fond blanc marque un bord chanfreiné au-delà duquel on perçoit le fond vert foncé d'un compartiment en retrait. Mais ce chanfrein horizontal n'est pas continu sur la paroi et marque un retour vertical ménageant ainsi des sortes de piliers en relief, ou inter-compartiments. Cette plaque montre qu'ils mesuraient 52 cm

(2) Voir dans ce volume, Jardel *et al.*, p. 91-110.

(3) MST de restauration de Paris. Amadei 1993.

(4) Vipard 1997, 1998, 2001 et 2002.

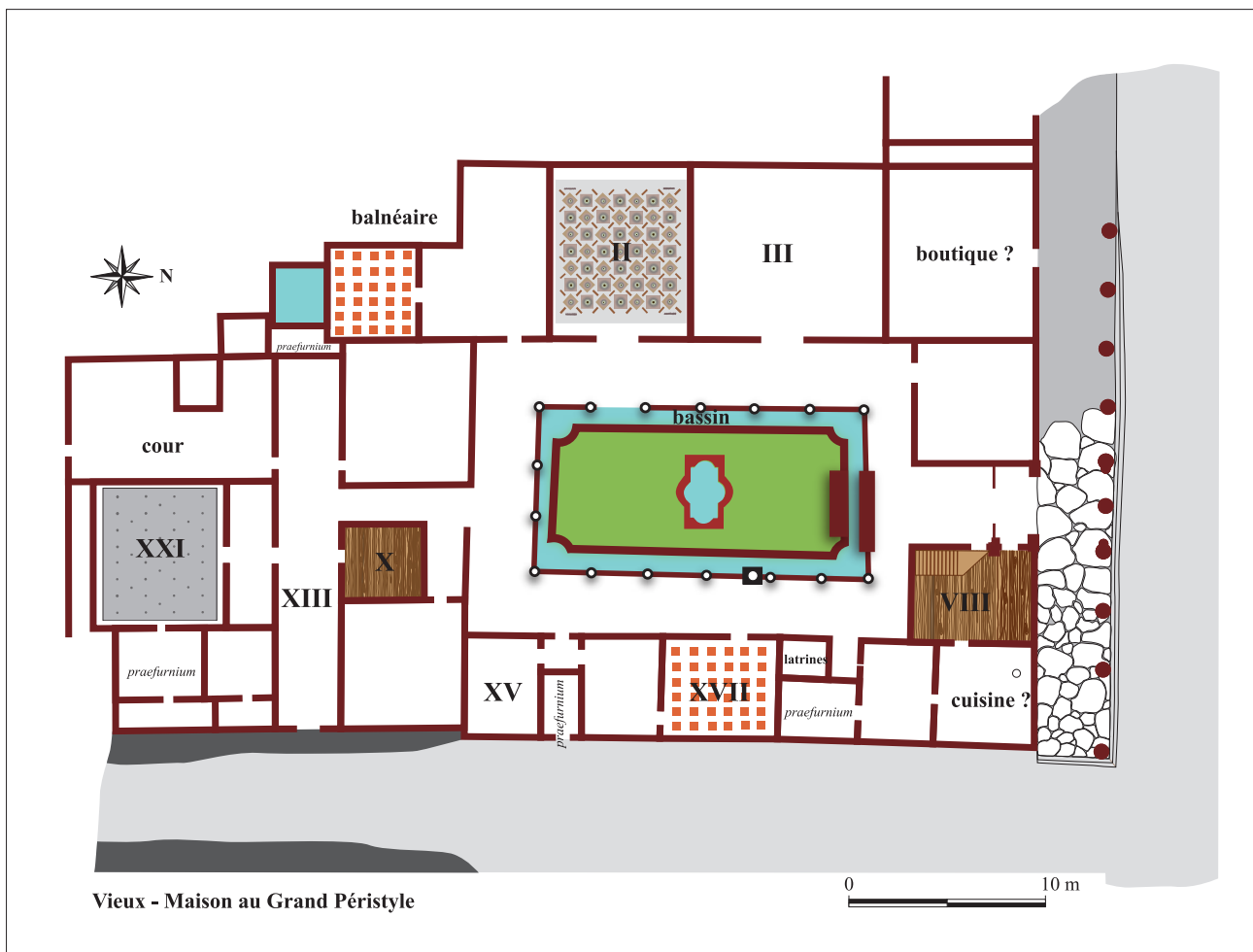


Fig. 1. Plan de « la maison au Grand Péristyle » (DAO M.-A. Rohmer, Service Archéologie, CG14).

de large et étaient pourvus, à 6,5 cm de chaque côté vertical, d'une baguette à profil arrondi et peinte en rouge. Cet élément essentiel permet de replacer avec certitude les autres motifs jusqu'alors placés en plafond et qui ont été complétés. On retrouve ainsi la baguette rouge, toujours parallèle à un bord chanfreiné à décor de veinures bleues, sur une plaque qui permet de replacer l'extrémité d'un motif traité en relief avec une partie en arc de cercle et une partie droite. Le relief correspond à un bandeau de largeur comprise entre 5 et 6 cm et dont le relief est de 1,3 à 2 cm par rapport au fond vert. Une troisième plaque, plus complète, permet d'identifier clairement un motif de *scutum* dont le contour est dégagé par un bandeau en relief qui marque un arc de cercle aux deux extrémités. Le centre présente, toujours en relief, un ovale figurant l'*umbo*, relié aux arcs de cercles par un rayon s'évasant vers le centre du bouclier. Plusieurs indices indiquent que le motif de *scutum* était en fait combiné en croix de trois, voire quatre *scuta*. En effet, la plaque associant le bord chanfreiné,

dont on sait la position verticale, et l'extrémité d'un bouclier placent ce dernier en position oblique. À l'inverse, les empreintes au revers d'une autre plaque indiquent clairement une lecture verticale du motif. De plus, plusieurs plaques présentent le croisement de deux éléments de contour de bouclier, prouvant un motif de croix. Le contour en relief des boucliers était peint en imitation de marbre à gros nodules tantôt roses, tantôt jaunes, se dégageant sur un fond bordeaux. La croix prenait donc place dans des compartiments limités par un encadrement en relief, à bord chanfreiné et peint en imitation de marbre à veinures bleues avec quelques rehauts rose et vert kaki. Dans l'intercompartiment, rehaussé des baguettes rouges verticales, une découpe à redan qu'on suppose centrale marque l'encadrement en relief. Le fond en retrait semble également traité en imitation de marbre vert.

En couronnement de la zone inférieure, on retrouve l'encadrement à imitation de marbre à



VIEUX - Maison au Grand Péristyle - Salle III
Mars 2011

0 1 m

Fig. 2. Restitution hypothétique du décor de la pièce III (restitution, clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

veinures bleues surmonté d'une corniche dont le profil se compose d'un listel, d'une doucine et d'un bandeau sommital.

1.2. Une zone médiane à composition classique

En zone médiane, nous proposons de replacer les éléments aperçus lors de l'étude de 1993 et correspondant en fait à un décor à panneaux et inter-panneaux. Une grande plaque de 135 cm de long livre un inter-panneau à fond noir de

51 cm de largeur. Il sépare deux panneaux rouges pourvus d'un encadrement de multiples bandes et filets [du panneau vers l'inter-panneau : bande vert clair (1,8 cm), bande jaune (5 cm), bande marron (1,5 cm), bande vert foncé (11 cm), filet blanc, bande gris bleuté (5 à 6 cm) et filet blanc]. Au centre de l'inter-panneau, un candélabre végétalisant présente une hampe verte éclairée à gauche, le long de laquelle prennent place, notamment, des boutons de fleurs roses et des gaines de feuilles élancées. Le fragment interprété comme une *olla*

a été rattaché à cette hampe verte et correspond en fait au support jaune d'une ombelle ou d'un plateau. Plusieurs autres fragments disparates indiquent la présence d'une figure, probablement sommitale, que nous proposons logiquement de replacer sur ces plateaux. Il s'agit d'un personnage à demi nu dont le drapé bleu s'enroule autour de la taille. Deux autres fragments présentent des cymbales suggérant peut-être la figuration d'une danseuse.

La place de ces éléments en zone médiane est confirmée par plusieurs indices techniques. Tout d'abord, la présence de peinture rouge, sur le replat supérieur de la corniche de couronnement de zone inférieure, correspond sans doute aux panneaux rouges dont la base reposait directement sur la corniche, sans encadrement sur leur côté inférieur. Ensuite, une plaque de la base de l'inter-panneau, avec le départ de la hampe verte, montre un arrachement qui correspond bien à celui de la corniche stuquée. Enfin, nous retiendrons que la largeur de l'inter-panneau en zone médiane correspond parfaitement à celle de son équivalent en zone inférieure et que l'un est donc assurément calé sur l'autre. Toutefois, en l'absence d'une largeur fiable pour les panneaux, il demeure impossible d'estimer la hauteur de la paroi.

1.3. Quand l'escalier devient fenêtre ...

Enfin, toujours dans cette même salle, il faut signaler un élément de fenêtre à ébrasure. Il s'agit du tableau latéral gauche, caractérisé par une extrémité en angle aigu bordé d'un côté par un arrachement en ressaut et, de l'autre, par un angle en biseau correspondant au retour sur le plan du mur (fig. 3). Ces éléments furent assimilés à une rampe d'escalier dans la lignée d'un décor étudié à Chartres⁵ (Eure-et-Loir) et interprété alors comme une cage d'escalier. Or, l'étude des stucs d'Autun⁶ (Saône-et-Loire), avec les trois fenêtres hautes particulièrement complètes, a permis de bien comprendre l'organisation de ces ouvertures et d'observer les divers angles qu'elles forment. Dès lors, une partie des nombreux escaliers identifiés sur la base des enduits chartrains doivent être clairement réinterprétés comme des fenêtres.

(5) Site de la place des Épars. Allag, Joly 1995. Cl. Allag a récemment proposé une révision de la lecture de ce décor dans Allag 2011, p. 572 et fig. 6-7.

(6) Boislève 2007 ; Boislève 2010a et Boislève 2011.



Fig. 3. Restitution d'une fenêtre à ébrasure dans la pièce III (restitution, clichs et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

Dans cette salle, le décor de l'ouverture est sobre et le tableau présente un champ rouge encadré par une bande verte bordée d'un filet blanc qui souligne les angles de l'architecture. Un encadrement intérieur, simple filet jaune, complète le tout.

1.4. Un décor imposant et pour le moins original

Le réexamen de ces peintures a donc non seulement permis de rassembler au sein d'un même décor des éléments perçus jusqu'alors séparément, mais il révèle surtout une composition étonnante. En effet, si l'organisation de la zone médiane est d'inspiration tout à fait classique, à panneaux et inter-panneaux, selon une mode si fréquente en Gaule et découlant du Troisième style pompéien, la qualité des candélabres à figure en couronnement correspond tout de même au décor d'une pièce assez luxueuse. Toutefois, c'est le traitement de la zone inférieure qui constitue la véritable originalité de ce décor. Le motif de croix de *scuta* est bien connu, quel qu'en soit le support, et souvent employé en bas de paroi, lambris ou plinthe. Nous citerons ainsi, en peinture, l'exemple d'Arnouville-lès-Gonesse⁷ (Val-d'Oise) où il est aussi traité en

(7) Flécher 1980.

imitation de marbres, en stuc, l'exemple d'Autun⁸ où le motif est travaillé en relief mais laissé blanc et, dans le même esprit, les nombreux exemples de plaques sculptées, dont les modèles en schiste d'Armorique livrent plusieurs vestiges comme à Fréhel (Côtes-d'Armor), au Hézo (Morbihan) ou à Noyal-Châtillon-sur-Seiche⁹ (Ille-et-Vilaine). Rappelons qu'à Vieux même, une plaque en calcaire est justement gravée d'un motif de trois *scuta* croisés¹⁰. Rien de très étonnant donc dans ce choix pour l'ornementation de la zone inférieure du mur. En revanche, le traitement choisi est inédit. Ce jeu de reliefs complexes, massifs et assez proéminents, est rare et l'association à un décor d'imitation de marbres l'est bien davantage. En effet, le stuc est très généralement laissé blanc, imitant ainsi les plus purs des marbres. Lorsque la polychromie gagne sa surface, il s'agit le plus souvent de fonds unis, bleus ou rouges, destinés à faire ressortir le motif le plus saillant. Quelques rehauts colorés interviennent parfois pour préciser les détails d'une figure (couleurs d'un tissu, contour des yeux, ...). À Vieux, l'ensemble de la surface stuquée est peint en imitations de roches décoratives. Or, nous ne connaissons cet emploi que sur un petit groupe de quelques décors très récemment documentés et pour partie inédits. Le premier étudié est un ensemble de stucs de la *villa* de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan)¹¹. La paroi, entièrement traitée en imitation de marbres, se compose de registres successifs au sein desquels le stuc permet de dégager des formes géométriques (triangles, losanges, *scuta* ou disques) peintes en imitations de roches et se détachant sur un fond également traité en imitations. Cette polychromie gagne, de la même manière, la surface des orthostates et, plus surprenant, celle des corniches intermédiaires. Le relief renforce l'illusion d'un réel placage de marbres. L'ensemble est daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle ap. J.-C.

Bien que plus fragmentaire, un petit lot d'enduits provenant de Corseul (Côtes-d'Armor) semble présenter des caractéristiques très similaires. Le décor à imitations de marbres s'enrichit de jeux

de reliefs dont la composition exacte demeure inconnue, mais qui semblent définir des formes géométriques assez simples. La polychromie gagne également la surface des corniches à profil lisse. Enfin, il en va de même sur un décor d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre)¹² où se retrouvent des reliefs de quelques millimètres d'épaisseur dégagant des formes géométriques. Ces quelques décors, qui dénotent un style encore inconnu il y a quelques années, pourraient bien constituer les marqueurs d'une mode typique de l'époque sévérienne. Il faut espérer que d'autres ensembles viennent étoffer ce corpus encore trop restreint.

2. LA PIÈCE II, UN DÉCOR À TABLEAUX MYTHOLOGIQUES

Jouxtant la précédente, cette seconde salle de réception offre une surface plus restreinte (52 m²), mais un décor plus riche puisqu'elle est pourvue d'une mosaïque de pavement à décor géométrique polychrome. Aux murs, la qualité des décors est également plus affirmée.

2.1. Un tableau mythologique remarquable

L'étude de 1993 avait principalement retenu un tableau à thème mythologique, restauré et présenté dans l'exposition permanente du musée de site. Des autres éléments du décor, elle ne mentionne que des successions de bandes multicolores, des fragments de galon brodé et une guirlande à points verts sur fond rose.

La scène mythologique, presque complète, représente Thétis rapportant à Achille les armes forgées par Héphaïstos (fig. 4). Elle prend place dans un cadre de 50 cm de côté marqué par une bande jaune bordée, de part et d'autre, d'un filet marron. Sur un fond grisâtre, où on perçoit peut-être l'évocation d'un cadre architectural (des colonnes et une fenêtre dans l'angle supérieur gauche ?), Thétis se tient debout à gauche de la scène. Tournée vers Achille, au centre du tableau, elle tient de sa main droite un bouclier qui repose sur le sol. Le héros grec, nu et à la carnation foncée, est assis

(8) Boislève 2010a et Boislève 2011.

(9) Langouët, Quesnel 2000.

(10) Voir dans ce volume, Jardel *et al.*, p. 101-102.

(11) Décor des parois principales de la salle AB. Boislève 2010b ; Boislève 2011.

(12) Décor inédit observé lors d'une mission d'inventaire par J. Boislève, Fl. Monier et J.-F. Flécher. Fouilles de G. Coulon, sous le musée.



Fig. 4. Pièce II, tableau mythologique représentant Thétis et Achille (cliché J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

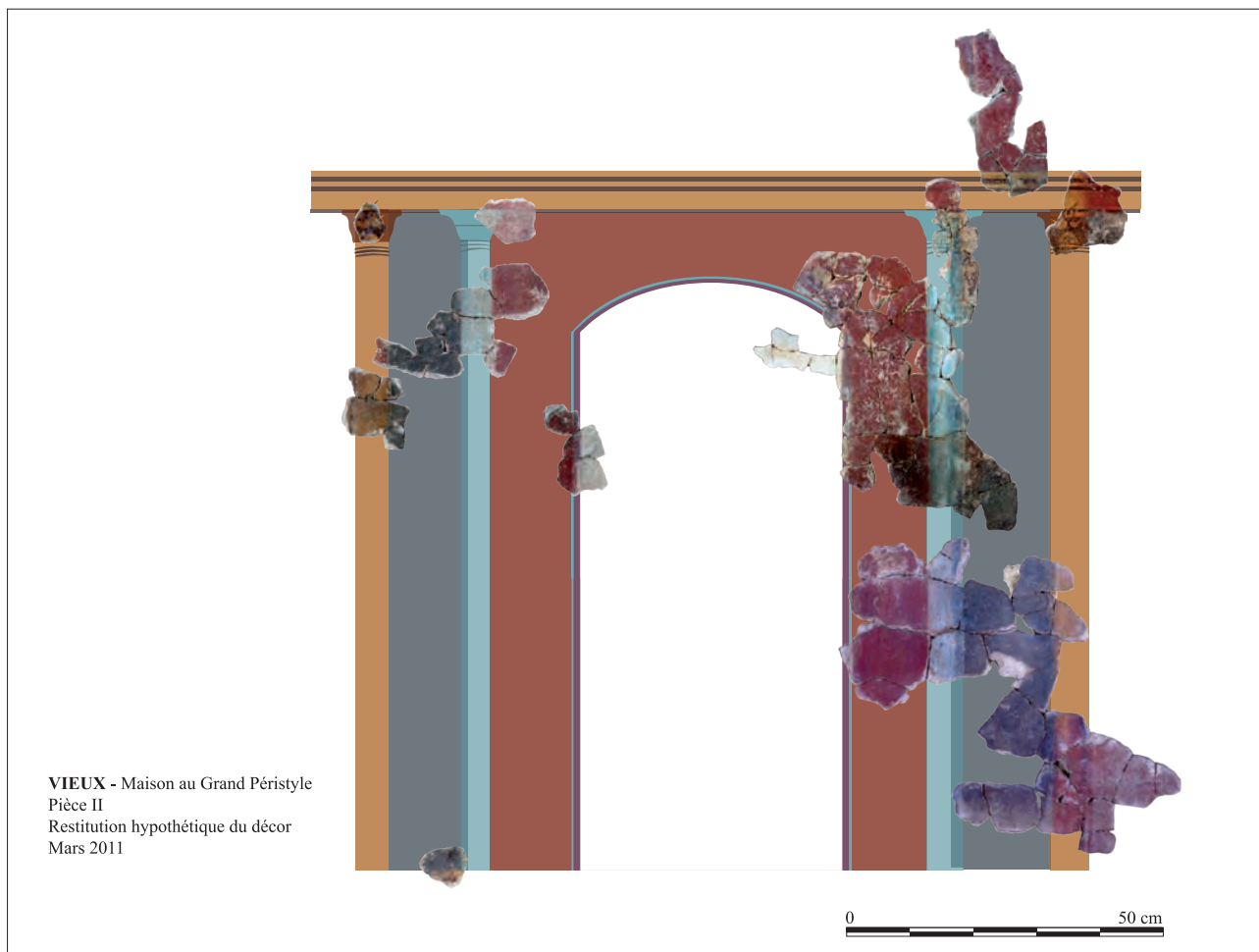


Fig. 5. Pièce II, restitution hypothétique d'une partie du décor de la pièce II, édicule fictif (restitution, clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

sur un siège de bois, tête tournée vers sa mère. Ses deux mains reposent sur le probable pommeau d'un glaive. Enfin, à droite de la scène, vu de trois-quarts dos, un second personnage féminin, peut-être Briséis, tend au héros un casque doré. L'ensemble est peint avec une remarquable finesse, très clairement l'œuvre d'un peintre talentueux, éventuellement spécialisé dans l'exécution de ces scènes figurées.

2.2. Un cycle mythologique dans un cadre architecturé ?

Le réexamen de ces peintures a surtout permis de préciser une partie des éléments entourant ce tableau figuré, sans parvenir toutefois à une restitution d'ensemble (fig. 5). De part et d'autre du cadre de la scène, on observe une bande en dégradé de bleus qui correspond en fait au fût d'une colonnette éclairée d'un côté. De nouvelles plaques ont permis de replacer le chapiteau de cette colonnette portant un entablement jaune¹³ marqué de filets bruns. Les feuilles et volutes du chapiteau sont suggérées par de fins tracés foncés et la base est marquée de trois petits traits de même couleur. On peut donc rétablir ici un jeu d'édicules portés par de fines colonnettes bleues. Une autre plaque montre, par ailleurs, que ces édicules ne sont pas présents qu'en encadrement des tableaux figurés¹⁴. Ainsi, nous pouvons rétablir un édicule encadrant un fond rouge où on perçoit l'amorce d'une échappée blanche au couvrement circulaire. À l'extérieur des colonnettes bleues, un champ noir à vert foncé les sépare d'une seconde colonnette, cette fois traitée en jaune. Elles sont également pourvues d'un chapiteau assez finement peint en brun, éléments qui avaient été pris pour des galons brodés lors de l'étude de 1993. Impossible toutefois de relier directement cet édicule aux tableaux.

À gauche du tableau d'Achille, et au-delà de la colonnette bleue, le champ rose à guirlande verte est en fait un fond vermillon passé et usé. Le rouge éclatant d'origine n'apparaît avec sa teinte vive et lumineuse que sous les points de la guirlande verte

(13) Notons que, sur plusieurs plaques, le jaune a viré au rouge suite à une chauffe.

(14) Plusieurs indices prouvent en effet la présence d'au moins deux tableaux figurés (*cf. infra*).

qui ont protégé ce pigment instable et le révèlent en s'écaillant.

Par ailleurs, le remontage de petites plaques complémentaires suggère la présence d'au moins deux autres scènes figurées. Sur l'une, on retrouve le même encadrement jaune bordant une colonnette bleue. À l'intérieur, la scène n'est que très partiellement conservée, mais on devine le torse nu d'un homme à carnation foncée, bras droit tendu vers la gauche du tableau et main ouverte. Le fond bleuté suggère un espace extérieur, comme le confirme une touffe de feuilles non loin d'une colonne grise autour de laquelle on perçoit un ruban noué. Un autre fragment montre, sur fond vert, une patte ou une main. Si ces lambeaux de tableaux figurés sont insuffisants pour identifier les scènes évoquées, ils permettent d'envisager la qualité d'un décor qui présente, au sein d'une composition architecturée sans doute assez complexe, une série de tableaux à thème mythologique évoquant peut-être un cycle cohérent (celui d'Achille ?).

2.3. Quelques stucs

La pièce a également livré quelques fragments de stucs qui demeurent impossibles à replacer avec certitude dans le décor, même si la situation en couronnement de la paroi paraît la plus probable. On retient ainsi une moulure droite rehaussée d'un rang d'oves à coquilles et sans fers de lance. Un second élément, appartenant peut-être à une autre corniche, présente un talon renversé orné de S incisés.

2.4. Un décor particulièrement riche

Si nous ne percevons que très partiellement l'ornementation peinte de cette pièce, les quelques éléments qui nous sont parvenus révèlent un décor de haute qualité dont le faste tient autant aux matériaux employés qu'à la composition choisie et à la finesse des représentations. En effet, on retiendra la variété de la palette chromatique et, particulièrement significatif, l'emploi en grands fonds unis du rouge vermillon dont on connaît le coût élevé. D'autre part, la présence de plusieurs tableaux à thème mythologique caractérise un espace privilégié dans la demeure.



Fig. 6. Corridor XIII, frise de rubans onvés ornant le plafond, plaque restaurée du musée avec intégration des compléments de l'étude (clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

Les décors, d'ailleurs souvent ornés d'édicules et architectures complexes, offrant une succession de tableaux, sont fréquents dans les principales pièces d'apparat des plus luxueuses demeures de Pompéi. En revanche, ils sont nettement plus rares en Gaule où la figuration est, de manière générale, beaucoup moins utilisée.

De plus, la qualité des tableaux, la parfaite maîtrise des volumes et des proportions et, surtout, la très bonne connaissance des modes de représentation d'épisodes mythologiques très codifiés révèlent le travail d'un atelier particulièrement qualifié. On retrouve donc, dans cette pièce, une corrélation logique entre le soin apporté à la décoration du sol et celui consacré à l'ornementation des parois, signant sans ambiguïté un espace à fonction de réception.

3. LE CORRIDOR XIII, UNE FRISE DE RUBANS ONVÉS

Dans le corridor XIII, long couloir qui dessert toutes les pièces au sud de la *domus*, la fouille avait révélé une grande plaque d'enduits effondrée au pied du mur, à plat sur le sol. Sur la base de cette position, les auteurs ont considéré qu'il ne pouvait s'agir que d'un effondrement correspondant à

la zone inférieure du décor mural. La plaque est aujourd'hui restaurée sur panneau et présentée dans l'exposition permanente du musée. Son réexamen a permis de compléter une grande lacune qui subsistait au centre de la frise (fig. 6). Ce rajout soulève encore la question de la réversibilité des restaurations et de la possibilité de réintégrer à des plaques déjà traitées des éléments nouveaux.

Le motif présente une frise de double paire de rubans onvés, traités en rouge ocre et beige se dégageant sur fond blanc. Le tracé des rubans, basé sur une ligne de cercles sécants et tangents effectués au compas (les trous en sont parfaitement visibles), joue sur une sur-épaisseur, tels des pleins et des déliés, créant ainsi l'effet de torsion. Une ligne de trifols verts orne le centre de la frise, à raison de deux trifols par fuseau, tandis que des bifols ornent les bords extérieurs. La frise, large de 27 cm, prend place au centre d'une bande blanche de 39,5 cm limitée de part et d'autre par une bande rouge.

D'un côté, cette bande large de 11 cm souligne un bord net, lisse et rectiligne dans le mortier. De l'autre côté, la bande de 2,7 cm de large sépare la frise d'un champ blanc que nous ne percevons que sur quelques centimètres.

3.1. Un motif caractéristique des plafonds ?

Le motif de frise de rubans et, plus largement, celui de frise de cercles sécants et tangents est désormais bien connu en Gaule où on l'observe dans une série assez cohérente dont les exemples sont présents en divers points du territoire. On en trouve ainsi un exemple très proche stylistiquement et assez proche géographiquement dans la pièce E/K de la *villa* de Mané-Véchen¹⁵. Le décor orne également un espace de circulation : une galerie de façade de 24 m de long. Le motif est traité à peu près dans les mêmes teintes, deux tons de rouge sur fond blanc, et, en lieu et place des trifols, les fuseaux sont rehaussés d'une croix de points. L'ensemble, daté de la fin du II^e siècle, prend place en soffite, bordant une voûte surbaissée. Le même emploi architectural se retrouve dans le cryptoportique de la *villa* de Bösingén (Fribourg, Suisse)¹⁶, mais le motif de plate-bande n'est qu'une simple paire de rubans centrés sur une guirlande droite bicolore. La pièce est longue de près de 70 m et son décor daté de la fin du II^e siècle ap. J.-C. ou du début du III^e siècle ap. J.-C.

À Bavay (Nord), dans une structure proche du *forum* et identifiée comme une *cave*¹⁷, la voûte en berceau ne ménage pas les plates-bandes des deux exemples précédents. Pourtant, une frise de cercles sécants et tangents orne la retombée de la voûte. Sur fond blanc, limité en bas par une bande rouge, le motif est beaucoup plus simple puisqu'il s'agit de cercles sans effet de pleins et déliés et qu'aucun motif n'est présent dans les fuseaux. Toutefois, la frise est également développée sur des dimensions importantes, de l'ordre de 29 cm de large. La datation du décor au cours du II^e siècle, lors d'une reconstruction de la *cave*, inscrit parfaitement cet ensemble dans la série précitée.

Dans la *villa* d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), le motif de paire de rubans ondés, très similaire à celui de Bösingén, ne borde plus une voûte mais encadre cette fois un plafond au décor à réseau. Si la forme architecturale est un peu différente, son emploi en couverture et en encadrement ou bordure se vérifie.

(15) Boislève 2005 ; Allag 2005 et Boislève *et al.* 2007.

(16) Fuchs 2006, p. 48.

(17) Thollard, Groetembriil 1999, p. 39-42.

Citons encore les peintures de Bordeaux (Gironde), avec une simple paire de rubans remplacée en plafond, et l'ensemble de Ribemont-sur-Ancre¹⁸ (Somme) où l'étude, déjà ancienne, proposait, en revanche, une lecture verticale de ce motif. Signalons toutefois que la présence de nombreux fragments courbes et à angles saillants doit peut-être conduire à revoir l'interprétation architecturale d'ensemble de ce dernier lot, même si la lecture verticale du motif semble assurée par les empreintes de moellons au revers.

Dans tous les cas, nous l'avons vu, ce motif semble associé à l'ornementation des voûtes ou des plafonds, au sein d'un groupe cohérent de décors réalisés à partir du II^e siècle. Il nous semble donc évident de lire également l'ensemble du corridor XIII de Vieux comme la bordure d'un plafond et non comme une zone inférieure de mur. L'argument de sa position à plat le long du mur peut tout à fait convenir pour une plaque tombée du plafond, à plat et face contre terre. De plus, les revers de ces enduits sont plutôt lisses, alors qu'appartenant au mur ils devraient conserver l'empreinte des moellons de la paroi maçonnée. Enfin, le rebord plat et rectiligne observé dans l'enduit correspond mieux à la butée du plafond contre le mur qu'à l'arrachement d'un enduit au niveau du sol.

Quant à l'analyse stylistique de ce motif, l'étude de Cl. Allag¹⁹ avait déjà clairement démontré comment il prenait naissance dans les fines bordures ajourées à cercles sécants, développées au Quatrième style pompéien. Pourtant, en Gaule et au II^e siècle, le motif est isolé, extrait de son rôle premier de bordure de panneau pour être réinterprété, notamment dans ses dimensions, au profit d'un accroissement considérable. Privilégié pour orner les bordures de plafond, son aspect continu et infini en fait un motif idéal pour l'ornementation des grands espaces rectilignes comme les couloirs ou les cryptoportiques.

4. LA PIÈCE XV

Dans cette petite pièce chauffée, l'étude de 1993 proposait de rétablir un édifice fictif à fond rouge

(18) Allag 1982.

(19) *Ibid.*



Fig. 7. Restitution hypothétique du décor de la pièce XV (restitution, clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

vermillon et fronton triangulaire accueillant, en son centre, une niche ornée d'un grand personnage en stuc identifié à Attis. L'ensemble est restauré sous cette forme dans les collections permanentes du musée.

4.1. Le vermillon en abondance

Le réexamen permet de préciser l'organisation du décor, d'apporter quelques mesures jusqu'alors inconnues et d'étudier le rôle des stucs (fig. 7).

La zone inférieure, à imitation de marbres, est une succession de panneaux de marbre vert limités par une bande blanche bordée de filets noirs et encadrés

par une bande à imitation de marbre jaune. La transition avec la zone médiane est assurée par une corniche stuquée à profil lisse constituée d'un filet droit, d'un listel et d'une doucine droite (fig. 8g). Elle est surmontée d'une bande noire.

La zone médiane est divisée en panneaux rouge vermillon alternant avec des inter-panneaux rouge bordeaux dont ils sont séparés par des moulures de stuc. Les panneaux sont ornés d'un double encadrement intérieur constitué de deux filets jaunes agrémentés d'un gros point dans les angles. La bordure est la succession d'une bande bleu clair (1 cm), d'un filet blanc (0,6 cm) et d'une bande noir azuré (3,5 à 4 cm). Des vignettes agrémentaient le

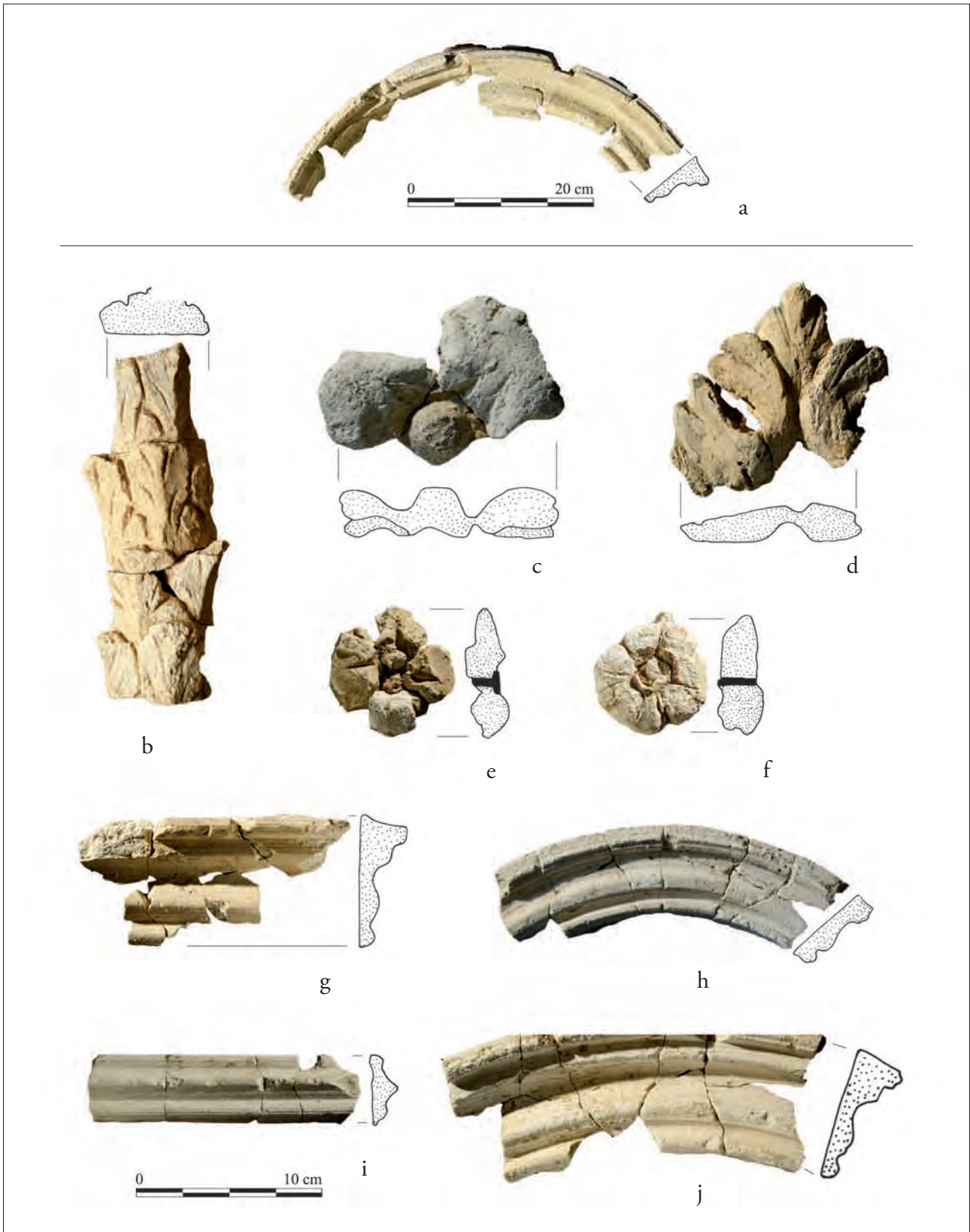


Fig. 8. Éléments de stuc du décor de la pièce XV (clichés J. Boislève, dessins A. Coccollos, Service Archéologie, CG14).

centre des fonds vermillon, petites scènes figurées livrant plusieurs exemplaires d'Amours volant ou flottant, dont l'un tient une étoffe verte. Le couronnement des panneaux n'est connu que par une plaque clé qui indique un traitement en fronton triangulaire bordé d'éléments stuqués, dont il n'a pas été possible de comprendre la nature.

Les inter-panneaux, larges de 32 à 33 cm, sont limités par une bande verte de 3,6 cm bordée d'un filet blanc. Ils sont pourvus d'un encadrement intérieur constitué d'un filet jaune. Au centre, un filet de même couleur marque la hampe d'un candélabre agrémenté de divers objets accrochés par un ruban dont on distingue les nœuds à coques et les pans qui retombent. Deux objets sont connus, l'un est une sorte d'*oscillum* ou de *tympanon* au cœur noir cerné de jaune. L'autre, plus énigmatique et incomplet, rappelle la forme d'une toupie noire dont la pointe est rehaussée de touches jaunes.

4.2. Une grande variété de stucs

En parallèle à ces peintures, de nombreux stucs retrouvés dans la même pièce doivent logiquement correspondre aux arrachements perçus. Parmi les formes variées que nous avons pu reconstituer, on note une multitude d'arcs de cercles (fig. 8a), d'environ 47 cm de diamètre, formés d'une moulure à profil lisse (listel, filet, doucine et baguette arrondie). Des clous métalliques implantés régulièrement au niveau du listel assurent la fixation de ces reliefs. Des traces de peinture rouge ocre sont visibles à la base du profil. Ne correspondant à aucun arrachement courbe et témoignant d'une couleur qui n'est pas présente sur les enduits muraux, ces éléments proviendraient donc d'un décor de plafond dont l'enduit de support aurait totalement disparu²⁰. Nous pouvons également leur associer des moulures droites (fig. 8i) ainsi que des fleurons modelés (fig. 8e et 8f). Les premières, larges de 3,7 cm, présentent une côte angulaire centrale bordée de part et d'autre d'une baguette arrondie au relief moins important. Des traces de rouge ocre sont visibles à la base des moulures,

(20) Des cas similaires sont connus. Par exemple à Mané-Véchen où seuls les stucs ont été préservés alors que l'enduit sur lequel ils prenaient place s'est totalement désagrégé. Boislève 2010b.

autorisant une association avec les moulures courbes. Des clous assurent également la fixation de ces éléments.

Plusieurs fragments montrent que les moulures droites se croisaient et qu'un fleuron était présent à chaque intersection. Ces derniers sont à quatre pétales et cœur circulaire. La répétition des mêmes motifs en de nombreux exemplaires laisse deviner une probable trame à réseau. En l'absence des fonds peints, il demeure impossible de connaître l'association exacte des différents éléments. Nous pouvons tout juste supposer que les baguettes droites s'entrecroisant marquent la trame du décor et que l'angle d'intersection interdit la restitution d'un quadrillage orthonormé. Les médaillons circulaires pourraient donc constituer le remplissage des losanges (fig. 9). Toutefois, la restitution proposée ici n'est pas totalement satisfaisante, car elle laisse de côté de nombreux autres éléments de stuc qui n'y trouvent pas leur place.

Ainsi, la pièce livre une multitude de fragments de colonnettes de feuilles (fig. 8b). Il s'agit d'une moulure de profil semi-circulaire dont la surface a été modelée pour former des feuilles nervurées réparties successivement par deux et par trois le long du fût. L'étude de 1993 proposait de replacer ces colonnettes à l'emplacement des arrachements séparant les panneaux des inter-panneaux. L'hypothèse, tentante pour ce motif vertical, se heurte toutefois à quelques observations techniques : si la largeur d'environ 8 cm correspond bien à l'arrachement, le bord de la colonnette, du fait de la découpe des feuilles, n'est pas rectiligne. Or, le bord de l'arrachement de stuc sur les plaques de peintures est parfaitement droit. De même, sur l'enduit, nous observons clairement que la couleur des bandes noir azuré et vertes qui bordent la zone d'arrachement est appliquée après la pose du stuc. On attendrait donc, à la base des colonnettes qui devraient y prendre place, la trace de ces deux couleurs qui ne sont pourtant jamais perçues. D'autre part, les colonnettes sont fixées par de nombreux clous métalliques de section carrée dont nous ne retrouvons pas la trace sur l'enduit. Enfin, le revers de ces stucs présente nettement des positifs de stries d'accrochage alors que la surface d'arrachement sur les enduits est parfaitement lisse. Les colonnettes végétales ne

peuvent donc pas être restituées sur le décor mural. Dès lors, peut-être faut-il également les envisager au sein de la composition de plafond.

D'autres éléments de stucs modelés représentent de gros fleurons à quatre pétales nervurés et découpés (fig. 8c) ainsi que plusieurs types de feuilles plus ou moins bombées (fig. 8d).

Rappelons également la présence du grand personnage identifié comme Attis dont la position murale est effectivement la plus probable, mais dont l'emplacement au sein d'une niche n'est prouvé par aucun indice architectural.

4.3. Analyse stylistique

Le décor de cette petite pièce apparaît donc particulièrement soigné. Si les peintures murales offrent une composition assez sommaire, toutefois enrichie par les stucs et par le traitement en fronton du sommet des panneaux, l'emploi d'un pigment coûteux, le cinabre, sur de grandes surfaces est représentatif des moyens consacrés à l'ornementation. D'autre part, l'importance de la place réservée au relief, tant au mur qu'au plafond, classe le décor de cette pièce parmi les ensembles luxueux connus en Gaule. En effet, l'emploi du stuc figuré demeure rarissime et les décors où le relief joue un rôle aussi important sont peu nombreux. Ainsi, nous ne trouvons qu'une dizaine de sites où des décors figurés en stuc modelé sont avérés. De même, si le stuc est employé de manière privilégiée pour les plafonds en Italie, les mentions de plafonds stuqués en Gaule se limitent à deux occurrences à Autun²¹ et une à Mané-Véchen²². Dans les deux premiers cas, il s'agit d'une trame géométrique intégrant diverses moulures estampées et quelques fleurons. À Mané-Véchen, la composition, sans doute plus complexe, ajoute de nombreux feuillages ainsi que des petites scènes figurées. Citons encore un plafond de la *villa* de Pully²³ (Vaud, Suisse) où le décor à réseau, constitué d'une alternance de carrés et d'octogones à côtés concaves, intègre

des bordures de guirlandes de feuilles dont le traitement se rapproche parfaitement des colonnes végétales de Vieux. Le décor suisse est daté de l'époque hadrienne. Si les représentations stuquées d'aussi grande échelle que celle du personnage de Vieux sont l'exception, l'Attis demeure une figure isolée qui témoigne par ailleurs d'un traitement relativement maladroit. Les proportions autant que les traits du visage sont peu détaillés et donnent le sentiment d'être l'œuvre d'une main peu habituée à ce type d'exercice.

5. D'AUTRES INDICES PLUS TĒNUS

Dans les autres pièces de la *domus*, les peintures et stucs sont moins nombreux et ne permettent jamais de restituer des décors complets. Quelques éléments méritent tout de même d'être notés.

5.1. La pièce X

Dans cette salle, quelques petites plaques révèlent un décor dont la zone inférieure est ornée d'une imitation de placages de marbres. Au-dessus d'une plinthe ocre jaune à rouge couronnée d'un filet marron, on note une alternance de compartiments à imitation de marbre de type brèche et d'autres à imitation de porphyre rouge. Les premiers présentent de gros nodules blancs sur un fond à veinures grises et sont limités par un filet marron. Ils sont pourvus d'un filet d'encadrement intérieur de même couleur et bordés d'une bande d'encadrement à gros nodules rouge orangé sur fond gris. Les seconds présentent la même organisation, mais la bande d'encadrement cernant le compartiment de porphyre rouge est traitée en nodules blanc crème sur fond gris. Aucun indice de la zone médiane n'est connu.

5.2. La pièce VIII

La pièce VIII livre quelques fragments de stucs qui retiennent notre attention. À nouveau, il s'agit d'éléments de moulures à profil lisse, travaillées sur un tracé courbe, qui constituent vraisemblablement des médaillons circulaires soulignés d'une large bande rose qu'il serait tentant de replacer en plafond. Parallèlement, d'autres fragments composent une corniche assez élaborée dont la doucine est rehaussée

(21) Stucs du site de la Clinique du Parc, Groetembril 1993, et du site du Nouvel Hôpital, Boislève 2010a et Boislève 2011.

(22) Boislève 2010b et Boislève, à paraître.

(23) Broillet-Ramjoué 2004.



Fig. 9. Restitution hypothétique de la composition du plafond de la pièce XV (restitution, clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

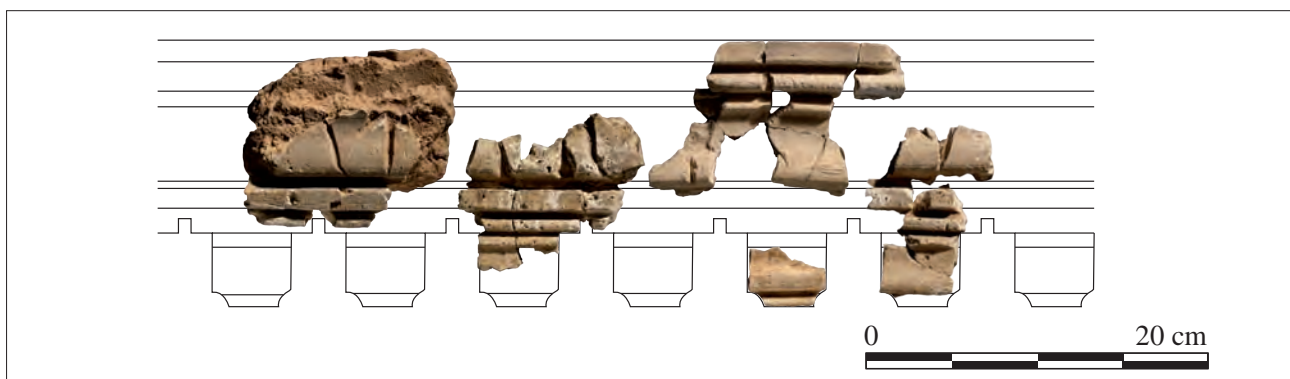


Fig. 10. Moulure à modillons de la pièce VIII (restitution, clichés et DAO J. Boislève, Service Archéologie, CG14).

de motifs incisés en S et dont la base est découpée de façon à former des modillons (fig. 10).

5.3. La pièce XXI

Les fragments de peinture de la pièce XXI, bien que très usés, révèlent à nouveau un décor à imitation de marbres où on distingue un champ à imitation de porphyre rouge séparé d'un autre champ à imitation de marbre vert par une bande blanche agrémentée de deux filets kaki. D'autres fragments indiquent que les compartiments étaient pourvus d'un triple filet d'encadrement intérieur (filet blanc bordé de deux filets noirs) et qu'ils accueillait un motif central, par exemple un disque à imitation de marbre vert au centre

d'un compartiment à imitation de marbre à nodules jaunes sur fond rouge.

Le stuc est également présent sous diverses formes : une moulure estampée à rang d'oves à coquilles et fers de lance, une corniche qui présente, comme dans la pièce VIII, une découpe évoquant une base traitée en modillons, un élément de large boudin bordé de filets droits présentant un angle à 90° qui évoque peut-être le tore d'un pilastre.

5.4. Le bassin

Les peintures recueillies dans le bassin ornant le péristyle ont révélé une frise de poissons finement peints sur un fond bleu légèrement strié. Cette frise est limitée à sa base par un filet blanc et

une bande rouge, sur laquelle des empreintes d'*imbrices* et de *tegulae* sont visibles ; grâce à elles, l'enduit a pu être replacé au-dessus d'un pan de toiture. En partie supérieure, on retrouve le même filet blanc et l'amorce d'un champ rouge. La restitution proposait de placer cette frise entre le stylobate de la colonnade du péristyle et le pan de toiture indiqué par les empreintes, situé un peu au-dessus du niveau de l'eau du bassin. Toutefois, d'autres éléments pourraient appartenir à ce décor et remettre en cause cette interprétation. En effet, plusieurs plaques, bien qu'assez effacées, présentent des éléments figurés parmi lesquels on reconnaît une main, un bras agrémenté d'un bracelet au niveau du biceps, un genou ou une épaule. Toutes indiquent un personnage *a priori* dévêtu et se dégageant sur un fond gris bleuté caractérisé par un lissage grossier, presque peigné ou strié. Deux autres plaques, appartenant manifestement au même décor, livrent les bribes d'un élément rouge indéterminé qui se dégage sur ce même fond bleu, mais limité par un filet blanc et une amorce de bande rouge. Or cette dernière correspond parfaitement au champ rouge visible au sommet de la frise de poissons. Celle-ci étant restaurée, il est impossible de vérifier d'éventuelles connexions, mais il semble qu'il faille envisager un champ peint au-dessus, ce qui contredirait l'hypothèse d'une simple frise peinte sous le stylobate.

CONCLUSION

Les peintures de la maison au Grand Péristyle correspondent sans surprise à des décors de qualité nettement supérieure à la moyenne des enduits exhumés dans les habitations romaines, confirmant le rôle prépondérant du décor dans l'affirmation d'un statut social, au sein même de la sphère privée. Certains éléments, comme les tableaux figurés de la pièce II, confirment l'accès des plus aisés des propriétaires de la capitale viducasse à des ateliers d'artisans particulièrement qualifiés. Qu'il s'agisse de ces tableaux mythologiques, du personnage accompagnant la frise de poissons ou des Amours jouxtant l'Attis en stuc, la figuration

s'avère très présente dans les choix décoratifs, complétés par les nombreux éléments de sculpture. Elle ne peut être dénuée de sens dans le message politique, culturel ou religieux que le propriétaire délivre ainsi au visiteur de sa demeure.

Par ailleurs, cette étude permet de redonner toute leur place aux stucs qui apparaissent dès lors beaucoup plus présents au sein des décors peints, jusqu'à y tenir parfois une place prépondérante. À Vieux, comme sur d'autres sites, nous pouvons observer que l'emploi du relief accompagne les ensembles les plus soignés et marque souvent les pièces les plus importantes.

D'autre part, la composition de plafond de la pièce XV et le décor à imitation de marbres de la pièce III viennent enrichir un corpus encore restreint mais où se dégagent déjà des ensembles cohérents qui révèlent des modes caractéristiques chronologiquement, mais aussi en termes de statut social des bâtiments.

Cette nouvelle connaissance des décors de la maison au Grand Péristyle, même partielle, offre une assez bonne vision d'ensemble de ce que pouvait être le programme décoratif développé au sein d'une demeure occupant une place de choix dans la cité et dont le propriétaire jouait assurément un rôle important dans la vie administrative de la cité. Des pièces annexes au décor sobre, ou même sans décor, au faste des salons d'apparat et de réception, nous percevons ici toute la variété et le rôle de la peinture et du stuc dans l'architecture.

Enfin, retenons que le réexamen de lots anciens, partiellement étudiés et surtout en partie restaurés, demeure un exercice difficile qui pose bien des questions déontologiques quant aux choix de restauration, de conservation et d'étude qui peuvent être faits sur ce mobilier. La présente étude montre encore qu'il est indispensable de traiter tous les enduits d'un même site en une seule étude et que les choix qui amènent à préférer tel ou tel décor sur des caisses non lavées garantissent l'oubli d'éléments clés pour aboutir à la juste restitution des décors et de l'architecture.

Allag 1982 : ALLAG (Cl.), Enduits peints de Ribemont-sur-Ancre, *Gallia*, n° 40, fasc. 1, 1982, p. 107-122.

Allag 2005 : ALLAG (Cl.), Rubans et pintades, *Patrimoine*, n° 19, 2005, p. 18-21.

Allag 2011 : ALLAG (Cl.), « Ouvertures, embrasures ». In : BALMELLE (C.), ÉRISTOV (H.), MONIER (Fl.) dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Bordeaux, 2011 (Aquitania, suppl. 20), p. 567-577.

Allag, Joly 1995 : ALLAG (Cl.), JOLY (D.), Les peintures murales romaines de Chartres (Eure-et-Loir), étude de quelques ensembles homogènes. In : *Actes des séminaires de l'Association Française pour la peinture murale antique*. 1990-1991-1993, Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres, Amiens, 1995 (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 10), p. 169-187.

Amadei 1993 : AMADEI (B.), *Les peintures de la demeure antique du « Bas de Vieux » Calvados*. Mémoire d'études, MST de restauration, Paris, 1993.

Boislève 2005 : BOISLÈVE (J.), Les peintures murales de la *villa* du Mané-Véchen, *Patrimoine*, n° 19, 2005, p. 13-17.

Boislève 2006 : BOISLÈVE (J.), collab. ALLONSIUS (C.), Un exceptionnel décor de stucs provenant du site du nouvel Hôpital à Autun, *Dossiers d'Archéologie et Sciences des origines*, n° 316, 2006, p. 86-88.

Boislève 2007 : BOISLÈVE (J.), Un ensemble de stucs exceptionnel. In : CHARDRON-PICAULT (P.) dir., *Hommes de feu, hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Catalogue de l'exposition, Musée Rolin, 22 septembre 2007-28 janvier 2008, Éd. ville d'Autun-Musée Rolin, Autun, 2007, p. 186-195.

Boislève 2010a : BOISLÈVE (J.), Artisanat du stuc : un exceptionnel décor d'époque romaine à Autun. In : CHARDRON-PICAULT (P.) dir., *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*. Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007, Dijon, 2010 (Revue archéologique de l'Est, suppl. 28), p. 219-229.

Boislève 2010b : BOISLÈVE (J.), Mané-Véchen, dorures et stucs d'une *villa* maritime, *Archéologia*, n° 475, 2010, p. 36-49.

Boislève 2011 : BOISLÈVE (J.), Un important décor architectural en stuc à Autun. In : BALMELLE (C.), ÉRISTOV (H.), MONIER (Fl.) dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Bordeaux, 2011 (Aquitania, suppl. 20), p. 525-538.

Boislève et al. 2007 : BOISLÈVE (J.), GROETEMBRIL (S.), VIBERT-GUIGUE (Cl.), Les peintures de la *villa* de Mané-Véchen (France). In : GUIRAL PELEGRIN (C.) dir., *Circulacion de temas y sistemas decorativos en la pintura mural antigua*. Actes du IX^e colloque international de l'Association Internationale pour la Peinture Murale Antique (AIPMA), Saragosse, 21-25 septembre 2004, Université nationale d'enseignement à distance - Calatayud, Saragosse, 2007, p. 433-436 et pl. 40, fig. 140.

Boislève, à paraître : BOISLÈVE (J.), L'utilisation du relief dans les décors de la *villa* gallo-romaine de Mané-Véchen (Morbihan). In : *Actes du 24^e séminaire de l'AFPMA*, Narbonne, 12-13 novembre 2010, Dijon (Revue archéologique de l'Est, à paraître).

Boislève, Provost 2011 : BOISLÈVE (J.), PROVOST (A.), Les stucs de la *villa maritima* de Mané-Véchen, anciennes découvertes et nouveaux décors. In : BALMELLE (C.), ÉRISTOV (H.), MONIER (Fl.) dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Bordeaux, 2011 (Aquitania, suppl. 20), p. 539-552.

Broillet-Ramjoué 2004 : BROILLET-RAMJOUÉ (É.), Un plafond stucé et peint d'époque hadrienne à Pully (Suisse). In : BORHY (L.), *Plafonds et voûtes à l'époque antique*. Actes du VIII^e colloque international de l'Association Internationale pour la Peinture Murale Antique, Budapest, 15-19 mai 2001, Pytheas Kiado es Nyomda, Budapest, 2004, p. 313-317.

Flécher 1980 : FLÉCHER (J.-F.), Les peintures murales du « Mont de Gif » (commune d'Arnouville-les-Gonesse, Val-d'Oise). In : *Peinture murale en Gaule*. Actes des séminaires de l'AFPMA, Lyon-Narbonne-Paris-Soissons, 1979, Dijon, 1980 (Publication du Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 9), p. 121-126.

Fuchs 2006 : FUCHS (M.), Peintures régionales en Suisse romaine, *Dossiers d'Archéologie et Sciences des origines*, n° 318, 2006, p. 48-55.

Groetembril 1993 : GROETEMBRIL (S.), *Autun, Clinique du Parc*. Rapport inédit, Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines, Soissons, 1993, inédit.

Langouët, Quesnel 2000 : LANGOUËT (L.), QUESNEL (L.), collab. POUILLE (D.), LE CLOIREC (G.), LABAUNE (F.), LEROUX (G.), CHAIGNEAU (C.), Les plaques décorées en schiste de la Bretagne armoricaine sous l'Empire romain, *Revue archéologique de l'Ouest*, 17, 2000, p. 215-237.

SDAC 2006 : Service départemental d'Archéologie du Calvados, *Vieux-la-Romaine : musée et sites archéologiques*, Rennes, 2006 (Monographie patrimoine).

Thollard, Groetembril 1999 : THOLLARD (P.), collab. GROETEMBRIL (S.), Fouilles sur le *forum* de Bavay (1993-1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du *forum*, *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Revue du Nord*, t. LXXXI, n° 333, 1999, p. 23-64.

Vipard 1997 : VIPARD (P.), *Une domus du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados). Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule romaine*. Thèse de doctorat sous la direction de Fr. HINARD, Université Paris IV Sorbonne, Paris, 1997.

Vipard 1998 : VIPARD (P.), *La Maison du « Bas de Vieux » : une riche habitation romaine du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados)*. Guide à l'usage des visiteurs, Service départemental d'Archéologie du Calvados, Caen, 1998.

Vipard 2001 : VIPARD (P.), Le rôle du décor dans les parties officielles d'une *domus* à péristyle du début du III^e siècle : le cas de la maison au Grand Péristyle (Vieux, Calvados), *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Revue du Nord*, t. 83, n° 343, 2001, p. 21-33.

Vipard 2002 : VIPARD (P.), *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des Viducasses : état des connaissances*. Paris, 2002.

DISCUSSION :

A. Barbet : « Je voudrais souligner les problèmes de restauration que met en évidence le réexamen de ces peintures. Il faut impérativement qu'on arrive à des restaurations raisonnablement démontables et réversibles. Elles ne doivent aussi intervenir qu'une fois l'ensemble des fragments étudié. Méfions-nous également des restitutions virtuelles qui présentent des choses extraordinaires mais qui ne sont pas prouvées par les vrais fragments et privilégions toujours les restitutions où apparaissent les fragments ».

S. Groetembril : « Ce travail montre l'importance d'étudier l'ensemble des caisses et de ne pas se concentrer seulement sur un lot, juste pour une question de temps ou d'argent. Pour la restauration, il est bien sûr très imprudent de la faire tant qu'on n'a pas étudié l'ensemble du site ».